



CYCLISME POUR TOUS

Modalités pour un fonctionnement optimal
des activités à caractère compétitif

LE PASS'CYCLISME

C'est la licence universelle, comprenant obligatoirement le certificat médical, elle permet de pratiquer TOUTES les activités y compris celles qui ne comportent pas d'aspect compétition.

Les activités sont les suivantes

- Les épreuves départementales dont les distances varient de 50 à 80 kms selon les 4 niveaux de pratique possibles (D1 à D4)
- Les compétitions VTT
- Les cyclocross, gentlemens, cyclathlons,..
- Les cycloportives
- Les Randos VTT
- Les Randosportives sur route

Les licenciés PASS'CYCLISME, peuvent participer aux épreuves régionales qui leur sont ouvertes. Leur maintien en régional est acquis à concurrence de 15 points obtenus dans le classement national.

ORGANISATION DE L'ACTIVITE DES EPREUVES DEPARTEMENTALES

Ces dispositions d'organisation sont issues de ce qui est appliqué dans les régions qui ont parfaitement développé l'activité. Elles ne constituent pas une règle impérative et immédiate mais une cible pour un développement optimal.

La gestion des niveaux de l'activité départementale est généralement déléguée à une commission départementale ou régionale du cyclisme de loisir.

Pour un fonctionnement idéal les épreuves départementales sont organisées par peloton de niveau. Soit 4 pelotons. A la mise en place de l'activité, si l'effectif n'est pas suffisamment important, l'organisation en 2 niveaux minimum (D1+D2 et D3+D4) permet une bonne base de développement;

Cependant, même dans le cas où cette mise en place n'est pas effective dans le département ou la région, un niveau doit être obligatoirement attribué à chaque nouvelle licence selon les critères définis suivant le tableau de la page suivante.

Préconisations d'organisation des pelotons de niveau :

- a) circuits inférieurs à 6 kms**, 2 horaires : 14h, pour les D3 regroupés avec D4, 16h, pour les D1 regroupés avec les D2.
- b) circuits de 6 à 7 kms**, 2 horaires avec décalage de 3 mn, 14h pour les D3 et 14h03 pour les D4, 16h pour les D1 et 16h03 pour les D2. Les plus forts partants en premier et les moins forts en second et arrivant un tour plus tôt.
- c) circuits à partir de 8 kms** Un seul horaire, les départs des 4 pelotons sont espacés de 2 à 3 mns

RECOMPENSES

Elles sont **EXCLUSIVEMENT EN NATURE** (gerbes, coupes, lots...).

ENGAGEMENTS

Selon les règles en vigueur les engagements sur place sont acceptés sans supplément de coût.

AUTRES PARTICIPANTS : peuvent participer avec un certificat médical :

- un non licencié en prenant sur place la carte à la journée
- les licenciés dirigeants et cadres techniques

GESTION DES NIVEAUX DE L'ACTIVITE DEPARTEMENTALE

Pour permettre un bon développement et donc intéresser un maximum de pratiquants l'idéal est de la gérer en 4 niveaux de pratique. Lors de la création de l'activité dans une région il est souhaitable d'avoir des épreuves avec deux niveaux minimum en regroupant par exemple D1 et D2 puis D3 et D4.

Niveaux d'accueil néophytes		Gestion des évolutions												
<p>Evolution d'un niveau à l'autre jusqu'à</p> <p>D1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - montée immédiate après 2 victoires - montée fin de saison avec 18 pts suivant barème ci dessous 	<p>nouveaux licenciés n'ayant participé</p> <hr/> <p>nouveaux licenciés de moins de 19 ans n'ayant participé</p> <hr/> <p>les nouveaux licenciés de plus de 30 ans n'ayant participé</p>	<p>Sur l'ensemble des niveaux la montée d'un niveau à l'autre est effectuée suivant la règle des 5 jours francs</p>												
<p>D2</p> <table border="1" style="margin: 10px auto; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>PLACE</th> <th>POINTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	PLACE		POINTS	1	6	2	4	3	3	4	2	5	1	
PLACE	POINTS													
1	6													
2	4													
3	3													
4	2													
5	1													
<p>D1</p> <p>niveau de classement pour les anciens licenciés autres séries selon tableau ci-dessous</p>														

ACCES A LA SERIE REGIONALE

Les montées sont possibles selon 2 situations :

- la **supériorité manifeste** constatée **sur les épreuves départementales** par la commission départementale ou régionale CPT (voir critères ci-contre)
- N (1) points au classement national obtenus **dans les épreuves régionales** ouvertes

(1) cette valeur est déterminée par le comité régional concerné : *exemple N = 15 points*

SUPERIORITE MANIFESTE

Elle s'applique à tous les niveaux de la série départementale et pour le passage éventuel vers la série régionale

Ces cas sont traités d'après la **combinaison** des critères suivants:

- 2 victoires,
- plusieurs places dans les cinq premiers.
- comportement actif dans la course et un classement final au delà des 5 premiers

Barème d'attribution des niveaux pour les licenciés issus des séries supérieures FFC

Série dernière licence	Points (CN) marqués dans la série années précédentes	Carence (pas de licence avant :)	Niveau première licence départementale
Série Nationale		4 années	D1
Série Régionale	N points et + (1)	2 années	D1
Série Régionale	- de N points (1)	Pas de carence	D1

CN : Classement National

(1) cette valeur est déterminée par le comité régional concerné : *exemple N = 5 points*

Octobre 2005